

## « L'eau souterraine et les produits phytosanitaires »

Les produits phytosanitaires encore appelés pesticides (incluant également les biocides) ou produits phytopharmaceutiques sont généralement des produits obtenus par synthèse chimique. Utilisés par exemple en agriculture, ils permettent de garantir une bonne productivité. Leur emploi s'est ainsi accru suite à l'intensification de l'agriculture. Leur utilisation n'est toutefois pas réservée aux agriculteurs (jardiniers amateurs, collectivités, golfs, SNCF, ...).

Les substances actives ou molécules constituent le principe actif des produits. Actuellement en France, quelques 500 molécules sont autorisées. Elles entrent dans la composition de plus de 8 000 produits qui ont obtenu des autorisations de mise sur le marché délivrées par le Ministère de l'Agriculture.

Même si elle conduit à écarter certaines molécules, cette évaluation préalable, basée sur le principe de la mise en œuvre de bonnes pratiques, ne permet pas de garantir une absence totale de ces produits ou de leurs produits de dégradation dans les différents compartiments de l'environnement (eau, sol, air).

L'amélioration des techniques analytiques et l'élargissement du spectre des molécules recherchées ont conduit à la mise en évidence de la contamination de nombreux aquifères par pollution diffuse.

Le devenir dans le sol de certains produits phytosanitaires, autorisés depuis de nombreuses années, est relativement bien connu mais la multitude des substances rend la connaissance incomplète. Les processus susceptibles de réduire la quantité de produits pouvant potentiellement atteindre la nappe sont, en revanche, peu étudiés au - delà de la zone racinaire. Les mécanismes de transfert vers et dans les eaux souterraines sont eux aussi mal caractérisés. La prévision de l'évolution de la qualité des eaux souterraines, à court, moyen et long terme, reste donc difficile. La Directive Cadre sur l'Eau 2000/60/CE impose pourtant de répondre à cette question. Plus localement, l'avenir de certains captages d'alimentation en eau potable apparaît incertain. Le maintien de leur exploitation pourrait passer par la mise en place de mesures spécifiques dans les zones d'alimentation ou par le traitement de l'eau avant distribution.

## Programme prévisionnel de la 1<sup>ère</sup> journée

- 8H15 Accueil des participants
- 9H00 Ouverture du colloque
- 9H15 **Session 1 - Réglementation et usages autour des produits phytosanitaires**
- 11H00 **Session 2 - Représentativité des mesures et des réseaux de surveillance**
- 12H30 Remise des prix Castany et Archambault
- 13H15 Déjeuner
- 14H30 **Session 3 - Contamination des eaux souterraines par les produits phytosanitaires : états des lieux et tendances de l'échelle nationale à l'échelle locale**
- 17H30 Fin de la première journée
- 17H45 Assemblée générale du CFH
- 20H00 Dîner de gala

## Programme prévisionnel de la 2<sup>ème</sup> journée

- 9H00 **Session 4 – Devenir des produits phytosanitaires et transfert vers les eaux souterraines : du terrain à la modélisation**
- 13H15 Déjeuner
- 14H30 **Session 5 – Exemples d'actions de lutte contre la contamination des eaux souterraines**
- 16H00 **Session 6 – Conséquences pour la gestion de l'eau potable**
- 17h30 Clôture du colloque

**3<sup>ème</sup> journée : excursion dans le Val d'Orléans**  
(limitée aux 40 premiers inscrits)

*Le programme détaillé sera adressé ultérieurement  
aux personnes qui s'inscriront*

## Bulletin d'inscription à retourner à :

Nicole BARAN  
Secrétaire du Colloque AIH  
BRGM – EAU/GRI  
3, avenue C. Guillemin  
BP 6009  
45 060 ORLEANS cedex 2  
Email : n.baran@brgm.fr  
Fax : 33 (0)2 38 64 34 46

- Ci-joint un chèque de.....€  
à l'ordre du Comité français d'hydrogéologie
- Mon organisme vous adressera un bon de commande  
Code APE 913 E  
N° SIRET : 350 352 605 000 25  
N° SIREN : 350 352 605
- Je souhaite recevoir une facture

Pour tous renseignements d'ordre comptable,  
merci de s'adresser au trésorier :

Monsieur Bruno LECLERC  
Géo-Hyd  
Parc Orléans Sologne  
386, rue du Rond d'Eau  
45075 ORLÉANS CEDEX 2  
Tél. 02 38 64 02 07  
Fax 02 38 64 02 82  
Email : [bruno.leclerc@geo-hyd.com](mailto:bruno.leclerc@geo-hyd.com)

L'eau souterraine et les produits phytosanitaires

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

Organisme .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél .....

Fax .....

Email .....

DROITS D'INSCRIPTION	
Colloque	
Dîner	
Excursion	
<b>Total</b>	

Je participerai au colloque ---  oui----- non

Je participerai au dîner ----- oui----- non

Je participerai à l'excursion -- oui----- non

Date

Signature

*L'inscription est effective par l'envoi d'un chèque  
à l'ordre du Comité Français d'Hydrogéologie,  
ou d'un bon de commande.*

Inscription

Droit d'inscription	Non membres AIH	Membres AIH	Etudiants, retraités et sans emploi
Colloque	150 €	100 €	60 €
Dîner	30 €	30 €	30 €
Excursion	40 €	40 €	30 €
Ensemble	200 €	150 €	120 €

Ce prix comprend les actes du colloque et les déjeuners. Inscriptions préalables obligatoires.

Secrétariat du colloque

Nicole BARAN BRGM EAU/GRI  
3, avenue C. Guillemin – BP 6009  
45 060 Orléans cedex 2

Téléphone : 02 38 64 32 71 - Fax : 02 38 64 34 46

Email : [n.baran@brgm.fr](mailto:n.baran@brgm.fr)

Site internet : <http://aih.brgm.fr>

Comité d'organisation

Nicole Baran BRGM, Secrétaire adjointe CFH-AIH  
Ariane Blum BRGM  
Laurence Chery BRGM, Secrétaire du CFH-AIH  
Bruno Leclerc GEOHYD, Trésorier du CFH-AIH  
J-Claude Roux Président du CFH-AIH

Comité Scientifique

Olivier Banton Université d'Avignon  
Pascal Billault Agence de L'Eau Loire-Bretagne  
Gilles Creuzot Diren Bourgogne  
Christian Fouillat BRGM, Directeur de la Recherche  
G.Golaszewski Ministère de l'Ecologie et du  
Développement Durable  
Eau de Paris  
André Montiel Ministère de l'Agriculture  
Philippe Reulet ENSAIA-INPL, Nancy  
Michel Schiavon Ministère de la Santé  
Charles Saout

BRGM  
3, Avenue C. Guillemin  
45000 Orléans

Douzièmes journées techniques du Comité Français  
de l'Association Internationale des Hydrogéologues

L'eau souterraine et  
les produits phytosanitaires



PARRAINAGES

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

BRGM

Lyonnaise des Eaux

Ministère de l'Ecologie et du  
Développement Durable